

Stéphane Rivaud : « Le Service Équipement de la FFT est un interlocuteur privilégié pour les maîtres d'ouvrage »

L'année 2025 est une année de renouveau pour les référencements PQT®, PQP® et PQC®. En effet, la mandature de quatre ans s'est achevée et l'ensemble des collèges ont été renouvelés. Dans ce cadre, de nombreux changements sont à noter sous l'impulsion d'une nouvelle gouvernance. Stéphane Rivaud, le président des comités des référencements PQT®, PQP® et PQC®, qui a succédé à François Leprince-Ringuet après plus de 20 ans d'exercice, nous en dit davantage. Entretien.

Pouvez-vous vous présenter ? Président de l'ANDIIS Ile-de-France (Association nationale des directeurs et intervenants d'installations et des services des sports), je suis accessoirement directeur général adjoint dans une collectivité, chargé notamment des sports. À ce titre, je suis particulièrement investi dans la réalisation et le suivi de la construction des équipements sportifs et plus récemment d'un complexe tennistique d'envergure.

Quelles sont les raisons de votre engagement au sein des référencements ? Je suis entré au collège client du PQT® en 2015 pour y représenter l'ANDIIS et ainsi pouvoir porter les attentes des collectivités sur la qualité des entreprises intervenant dans les différents domaines de construction des terrains de tennis et aujourd'hui des terrains de padel. Les référencements fédéraux sont devenus peu à peu une référence en matière de démarche qualité et un gage, pour les maîtres d'ouvrage, de sérieux dans la réalisation et le suivi des travaux, mais aussi de garanties dans l'organisation et le fonctionnement des entreprises.

Pouvez-vous nous présenter le fonctionnement de ces référencements ? Les référencements PQT®, PQP® et PQC® sont des référencements de qualité pour les constructeurs spécialisés dans les travaux de construction des terrains de tennis, padel et couverture. Les entreprises s'engagent dans une démarche volontaire selon un référentiel de qualité validé avec l'ensemble des membres du comité. Chaque année, les entreprises se soumettent à un audit qualité réalisé par un auditeur externe selon notre référentiel de qualité, mais également à plusieurs contrôles chantiers réalisés par des laboratoires externes selon les exigences de construction. Chaque année au mois de janvier, le comité se réunit afin de statuer sur les demandes de renouvellement ou de candidature selon les différents contrôles réalisés courant de l'année. Ce comité comporte trois collèges qui votent séparément,



avec chacun un tiers des voix : un collège clients, un collège constructeurs, et un collège contrôleurs. Les entreprises sont présentées anonymement au comité.

Quel est votre rôle en tant que président des comités des référencements PQT®, PQP® et PQC® ? Mon rôle est de présider les comités ainsi que les commissions de réclamation. Je m'assure du bon fonctionnement et de la bonne organisation des comités en collaboration avec le Service Équipement de la FFT et je suis garant du respect des règlements des référencements. Je valide les décisions finales des comités et des commissions

de réclamation. Je souhaite avec ce poste pouvoir collaborer, dans ce cadre, de manière plus importante avec le Service Équipement, lequel est un atout pour la Fédération et un interlocuteur privilégié pour les maîtres d'ouvrage.

FOCUS

PQC®, le nouveau référencement qui fait autorité pour la couverture

À la demande des constructeurs et afin de donner plus de visibilité à ce référencement, le Plan Qualité Couverture® a été lancé en janvier 2025. Cette nouvelle marque déposée par la FFT est un référencement pour les constructeurs spécialisés dans les couvertures des terrains de tennis, beach tennis et/ou pistes de padel.

Ce référencement se compose de trois familles :

- 1 les bâtiments textiles
- 2 les structures gonflables
- 3 les rentoilages

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site www.fft.fr, rubrique Mon club/Équiper son club. Le listing des entreprises et des contacts y est disponible via "Les entreprises référencées ou qualifiées".